RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

cerfa
N° 16287*01

Formulaire de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments

Le formulaire est émis par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires[1]. Il est accompagné d'une notice pour vous guider, à chaque étape, dans le remplissage et vous informer de vos obligations déclaratives. Les chiffres entre parenthèses renvoient vers la section d'aide au remplissage de la notice.

En tant que maître d'ouvrage vous devez transmettre ce formulaire rempli au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (soit en le remplissant en ligne sur la plateforme plateformepemd.developpement-durable.gouv.fr, soit en l'envoyant par mail à plateforme.PEMD@cstb.fr) **avant l'acceptation des devis ou la passation des marchés travaux.**

1- L'opération

Adresse de l'opération :

Adresse (numéro et voie) : Allée des Maronniers

Code postal : 78200 Commune : MANTES LA JOLIE

Date estimée de début de chantier : févr-26

Date estimée de fin du chantier (optionnel) : sept-26

La démolition est-elle (1) : ☑ Une démolition ☐ Une rénovation significative ☐ Les deux

Nombre de bâtiments concernés par la démolition : 12

Surface totale de plancher à démolir : 33452,00 m²

Nombre de bâtiments concernés par la rénovation significative :

Surface totale de plancher à rénover : 0,00 m²

Typologies principales des bâtiments (2) :

- ☐ Maison individuelle
- ☐ Logement collectif
- ☐ Commerces
- ☑ Bureaux
- ☑ Bâtiment industriel
- ☐ Etablissement de santé
- ☐ Etablissement d'enseignement
- ☐ Café, hôtel, restaurants
- ☐ Bâtiment à usage sportif ou de loisir
- ☑ ICPE
- ☐ Autre :

Date d'obtention du permis de construire du bâtiment le plus ancien ou à défaut l'année de construction (approximative si la date précise n'est pas connue). 1900

S'il s'agit d'un lot, indiquez la date de l'année du bâtiment qui a la plus grande surface de plancher : MM/AAAA

1. Articles L. 126-34 et L. 126-35 du code de la construction et de l'habitation (Article 51 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)
Plus d'informations sur legifrance.gouv.fr

Data sensitivity - Internal

Cochez, s'il y en a eu, le(s) type(s) d'opération(s) au(x)quel(s) le bâtiment a été soumis depuis la date mentionnée ci-dessus :

- ☐ Rénovation importante (date optionnelle : MM/AAAA)
- ☐ Opération de décontamination (ex: désamiantage)
- ☐ Autre intervention
- ☐ Aucune opération
- ☑ Ne sait pas

2- Le maître d'ouvrage

Si personne physique :

Nom d'usage :

Prénom :

Si personne morale :

Raison sociale : Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF)

Numéro de Siret ou Siren : 49 512 000 800 026

Adresse :

Numéro et voie : 4 - 14 rue Ferrus

Code postal : 75014 Commune : PARIS

3- Le diagnostiqueur

Si personne physique :

Nom d'usage :

Prénom :

Si personne morale :

Raison sociale : AD INGE

Numéro de Siret ou Siren : 47 761 747 600 031

Adresse :

Numéro et voie : 4 rue Dolorès Ibarruri

Code postal : 93100 Commune : MONTREUIL

Assurance souscrite par le diagnostiqueur :

☑ **Je déclare qu'en cas de sinistre l'assurance souscrite couvre les activités du diagnostiqueur et que le montant de la garantie est d'au moins 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance.**

Nom de la compagnie d'assurance : ALLIANZ GLOBAL CORPORATE & SPECIALTY SE

Numéro de police : FRL002235-24

Date de validité : du 01/01/2025 au 31/12/2025

Compétences du diagnostiqueur :

☑ **Je déclare pouvoir justifier des compétences du diagnostiqueur à la demande de l'administration. (3)**

Data sensitivity - Internal

Date de la dernière visite de l'opération : 07-août

Les bâtiments ou parties de bâtiments visitées par le diagnostiqueur :

Ensemble des bâtiments 1, 2, 4, 5, 7, 13, 21, 27a, 61, 69, 74, 77

Les parties de bâtiments non visitées :

Toitures de l'ensemble des bâtiments indiqués ci-dessus

Bâtiment 60 pour risque d'effondrement

Raisons pour n'avoir pas visité ces parties :

Risque d'effondrement. Bâtiment fermé et sécurisé. Accès interdit

Le diagnostic a-t-il identifié des vices ou des désordres apparents dans des composants des bâtiments ?

☐ Oui ☑ Non

Le rapport de diagnostic fournit-il des indications sur les précautions de démolition ou de rénovation ?

☐ Oui ☑ Non

Documents consultés :

- ☐ Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) des bâtiments existants
- ☑ Plans
- ☑ Diagnostic amiante
- ☑ Diagnostic plomb
- ☐ Diagnostic termites
- ☐ Autres :

Data sensitivity - Internal